



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Réforme des retraites

Question au Gouvernement n° 2683

### Texte de la question

#### RÉFORME DES RETRAITES

**M. le président.** La parole est à Mme Clémentine Autain.

**Mme Clémentine Autain.** Votre projet sur les retraites, à part le MEDEF et BlackRock, personne n'en veut !  
*(Exclamations sur de nombreux bancs du groupe LaREM.)*

**M. Bruno Millienne.** Ça commence mal !

**Mme Clémentine Autain.** Ce gouvernement a réussi à mettre en colère les cheminots et les avocats, les infirmières et les médecins, les égoutiers et les danseurs de l'Opéra, les électriciens-gaziers ou encore les enseignants. Car les Français ont bien compris qu'avec votre obscur régime à points, c'est clairement la hausse de l'âge du départ à la retraite et la baisse des pensions qui sont programmées. (« *Eh oui !* » sur les bancs du groupe FI.)

**M. Jean-Luc Mélenchon.** La vérité, la voilà !

**Mme Clémentine Autain.** C'est pourquoi il a suscité l'un des mouvements de grève les plus longs et les plus intenses de notre histoire récente. Mais en s'inspirant d'un autre temps, celui de Margaret Thatcher *(Exclamations sur les bancs du groupe LaREM – Applaudissements sur les bancs du groupe FI)*, il espère passer en force. C'est pour mieux écraser la contestation et mépriser le Parlement que le Premier ministre choisit la procédure accélérée pour légiférer ! (« *Eh oui !* » sur les bancs du groupe FI.) Il n'y a pourtant strictement aucune urgence : pas de déficit à court terme. Alors pourquoi tant de précipitation à faire adopter par notre assemblée un texte à trous, avec vingt-trois ordonnances à la clé, pour un projet rejeté par 61 % des Français ? ! Cette réforme, chers collègues de la Macronie, n'était même pas contenue dans le programme d'Emmanuel Macron, dans lequel était écrit noir sur blanc : « Nous ne toucherons pas à l'âge de la retraite, ni au niveau des pensions. » *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI. – M. Stéphane Peu et Mme Elsa Faucillon applaudissent également.)*

Dès lors, mesdames, messieurs du Gouvernement, si vous êtes si sûrs de vous et puisque vous répétez en boucle que vous avez été élus pour mener à bien cette réforme, pourquoi ne vous offrez-vous pas une victoire facile en organisant un référendum qui montrera que vous avez bien le soutien des Français ?  
*(Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR ainsi que sur plusieurs bancs du groupe SOC.)*

**M. Stéphane Peu.** Vous n'aimez pas le peuple !

**M. Jean-Luc Mélenchon.** Vous avez peur !

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des retraites.

**M. Laurent Pietraszewski**, *secrétaire d'État chargé des retraites*. Nous échangeons depuis plus de soixante-dix heures en commission spéciale, et je continuerai tout à l'heure encore avec toujours, sans doute, le député Pierre Dharréville – je suppose que vous serez avec nous à dix-sept heures, madame la députée...

**M. Christian Hutin.** Mais ça ne sert à rien !

**M. Laurent Pietraszewski**, *secrétaire d'État*. Venons-en au fond : vous parlez d'un « obscur régime à points ». Mais il n'est pas si obscur que cela, pour une raison simple : c'est le régime actuel de 70 % des actifs en France, c'est-à-dire celui des salariés. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes LaREM et MODEM.*) La moitié de la pension des salariés du secteur privé est payée en points et gérée par l'AGIRC-ARRCO. Ce régime n'est donc pas du tout obscur, il est même tellement limpide qu'il est bien géré, à l'équilibre, par les partenaires sociaux (Mêmes mouvements). Et je rappelle qu'il est pourvu d'un bonus et d'un malus autour d'un âge pivot. (*Exclamations sur les bancs du groupe FI.*) Sur le fond, vous voyez donc que les partenaires sociaux sont très au clair de ce qu'est un régime par points et du fait que c'est extrêmement redistributif, tellement redistributif d'ailleurs que nous avons voulu vous démontrer, ainsi qu'à ses autres opposants, que le nouveau système s'adressera d'abord aux futurs retraités les plus vulnérables, les plus modestes...

**M. Brahim Hammouche.** Tout à fait !

**M. Laurent Pietraszewski**, *secrétaire d'État*. ...ceux qui perçoivent moins de 1 400 euros de pension par mois. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*) Ce sont eux qui vont voir progresser leur pension de près de 30 % ! Ce ne peut donc être qu'un élément positif de la solidarité. (« Référendum ! » sur les bancs des groupes FI et GDR.)

Enfin, s'agissant de la procédure accélérée, j'ai juste regardé par curiosité, n'étant pas député lors des législatures précédentes, comment avaient été adoptées les réformes antérieures portant sur les retraites : elles l'ont toutes été selon la procédure d'urgence, aujourd'hui appelée « procédure accélérée ».

**M. Pierre-Henri Dumont et M. Maxime Minot** . Sans ordonnances !

**M. Laurent Pietraszewski**, *secrétaire d'État*. Je vous rappelle que l'emploi de cette procédure ne change rien aux pouvoirs du Parlement, mais permet seulement de pouvoir aboutir à une commission mixte paritaire dès l'issue de la première lecture. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM. – Exclamations sur les bancs des groupes FI et GDR.*)

**M. Jean-Luc Mélenchon.** Et la voix du peuple ? !

**M. le président.** La parole est à Mme Clémentine Autain.

**Mme Clémentine Autain.** M. le secrétaire d'État n'a pas répondu à ma question sur le référendum. Si votre gouvernement est si sûr de lui, pourquoi ne l'organise-t-il pas ? Margaret Thatcher disait : « Je suis pour le consensus, le consensus sur ce que je veux faire. » Mesdames, messieurs les membres du Gouvernement, si vous cessiez de ressusciter la Dame de fer, le pays pourrait retrouver le chemin du progrès et de la démocratie ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Clémentine Autain](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (11<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2683

**Rubrique** : Retraites : généralités

**Ministère interrogé** : Retraites

**Ministère attributaire** : Retraites

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [12 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 février 2020](#)